

Image not found or type unknown



enceinte avec une carte de sejour perinee

Par **manou971**, le **23/10/2011** à **01:04**

bonjour

je suis d'Origène dominicaine et je suis a Guadeloupe depuis 4 ans marie avec une français mais on n' habite pas ensemble depuis décembre

je suis dans un processus de divorce et je suis enceinte de l'autre homme français[le père faite la déclaration de paternité] et j'ai une carte de séjour qui arrivera à échéance en décembre et je vais accoucher en mars, est-ce que après avoir accoucher , j'obtiendrai une nouvelle carte de séjour ? ou je serai expulsee avec mon bébé?

merci de votre aide